



COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2024

Présents :	M. Raoul FLOREZ, Maire Mmes Céline FONTAINE, Laura WEISS Adjointes M. Philippe REVILLET, Secrétaire général Mmes Marie-Agnès DOUGOUD, Malika FABJAN, Dany PETRIS MM. Samuel BATTIAZ, Pascal CLARET, Jean-Marie DUNAND, Raphaël DUNAND, Blaise FONTAINE, Nicolas HAFNER, Cyril RUCHONNET, Walther RUCKSTUHL, Martin STAUB, Lionel THEVENOZ
Excusé-e-s Absent-e-s	- -
Procès-verbal :	Mme Janine BELAHBIB-DEGEN

Le Président souhaite la bienvenue à tous et salue la présence du public pour cette séance « budget ».

- 1** **Approbation du procès-verbal de la séance du 9 septembre 2024**
- 2.** **Présentation du budget 2025**
- 3.** **Modification des statuts de l'Organisation régionale de la protection civile de la Champagne**
- 4.** **Communications de l'exécutif**
- 5.** **Propositions et questions individuelles**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 septembre 2024

L. Weiss, Page 6, milieu de page : « ...a pris contact avec M. Hirschi qui... ». Puis **page 5, son intervention, 2^e§ :** « ... avec une période plus longue de **feux rouges** pour l'entrée...»

N. Hafner, page 8, 1^{ère} ligne dernier § : « ... inscription pour la Revue du dimanche **24.11.24, 16 heures... »**

M. Fabjan, Page 2, Place de jeux : « ...planter plus d'arbres **derrière la Mairie...** » et **page 8, dernière ligne de son intervention** : « ...expliqué et **il a été proposé à la commune de Laconnex de faire de même.** »

B. Fontaine, page 3, 2^e ligne : « ...,projets de **corridors naturels** à installer... ».

Avec ces corrections, le PV est validé par 10 voix pour et 2 abstentions.

2. Présentation du budget 2025

N. Hafner passe la parole au président de la commission des finances, **P. Claret** pour un résumé des grandes lignes du budget 2025.

P. Claret, président de la commission des finances présente les grandes lignes du budget 2025 et annonce un excédent anticipé à 191'240.- F. Il précise que la situation fiscale est stable, mais une diminution du poste impôts sur les PP (9100. 00. 40000.00) est à prévoir pour tenir compte de l'anticipation du prochain vote de novembre sur la fiscalité.

Il énumère l'ensemble des charges et recettes qui présentent des changements majeurs par rapport au budget de l'année précédente en précisant que celles-ci seront présentées en détail par P. Revillet.

Il confirme que le budget est maîtrisé pour l'heure, en attendant les grands projets, Cœur du village et autres.

Le Président le remercie et passe la parole à **P. Revillet** pour plus de détails.

P. Revillet donne quelques explications à **C. Ruchonnet** nouvellement élu au CM, afin qu'il soit plus à l'aise dans la compréhension de la présentation du budget 2025.

En introduction, il informe que les recettes estimées se montent à 3'422'974.- F et les charges à 3'231'734.- F ce qui donne un boni projeté de 191'240.- F.

Par rapport au budget 2024, les charges sont en hausse d'environ 200'000.- F. alors que les recettes sont quasi stables.

Il présente brièvement les postes de recettes pertinents et plus particulièrement la fiscalité (fonction 9100) en expliquant que globalement l'ensemble des chiffres communiqués par le Département des finances sont équivalents à 2024. Toutefois, en prévision du résultat des votations du mois de novembre 2024, il est tenu de prendre en compte une éventuelle baisse de l'imposition des personnes physiques, soit pour Soral environ 150'000.- F.

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2024

Il souligne la hausse de 78'000.- F. du fonds de péréquation des personnes morales à 297'706.- F.

Il poursuit en présentant les postes de charges en expliquant les écarts qui selon lui nécessitent d'être expliqués.

Fonction 0110 – Conseil municipal

Acquisition matériel informatique : + 12'000.- F. Renouvellement des IPAD CA-CM, conformément à la recommandation de notre prestataire externe

Matériel de vote et autres bureau de vote : +3'500.- F et 5'600.- F. selon le communiqué de la Chancellerie

Frais de sorties et repas : + 32'000.- essentiellement en prévision de la sortie de fin de législature

Fonction 0120 – Exécutif

Cotisation patronales aux caisses de pension : +5'000.- F selon le résultat des élections au cas où les 3 CA seraient en dessous de l'âge de la retraite

Fonction 0220 : – Administration

Salaires personnel + jobs d'été : + 10'000.- F à 50'000.- F patrouilleuses scolaires + jeunes engagés pour différentes tâches dans la commune, ainsi que pour l'accompagnateur vélo des enfants à l'école. Pas de changement par rapport à 2024, mais rubrique ajustée car dépassement en 2023 afin d'éviter un dépassement en 2025, PR rappelant que le budget de l'année suivante est voté avant la clôture des comptes.

Frais de réception et de protocoles : +5'000.- F apéritif de fin de législature et potentiellement nouveaux habitants

Fonction 0290 : – Bâtiment Mairie

Entretien bâtiment Mairie : + 10'000.- F mur de l'escalier entrée Mairie à refaire + divers travaux de réfection des soubassements

Amort. Planifiés Terrains bâtis PA : -10812.- F amortissement du carnotzet terminé.

Fonction 1500 : Service du feu

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2024

3 postes relatifs au matériel pompiers : ventilé sur plusieurs rubriques pour un total de 21'8000.- F dont 13'000.- pour le renouvellement des habits selon demande du Capitaine et pour le reste du matériel d'exploitation

Fonction 2170 : Bâtiment école

Acquisition meubles et mobilier : +5'500.- F selon demande des maîtresses, acquisition de mobilier scolaire, pour armoire, tables ajustables etc...

Eau énergie combustible PA : + 17'000.- F par prudence car dépassement en 2023, toutefois PR s'est renseigné auprès des SIG, selon les estimations en rapport avec notre contrat, la charge devrait se situer environ 20% au-dessous de celle de 2024

Entretien bâtiment école : - 20'000.- F Travaux en cours non récurrents en 2024

2192 Promotions scolaires : + 32'000.- F à Soral en 2025

Camps et sorties scolaires : +3'000.- F nouveau poste créé en 2024, selon demande du département pour alléger la facture des parents. Les chiffres communiqués par le département en 2024 étaient insuffisants et vont générer un dépassement

1^{er} août : + 25'000.- F à Soral en 2025

FêteSoral : -60'000.- F car pas de fête en 2025

Fonction 3410 : Sports -8'500.- F installation de bordures et travaux divers en 2024

Fonction 3420 : - 14'894.- F amortissement terminé de la Place de jeux derrière l'école

Fonction 5451 : Crèches et garderies -7'000.- F subvention « Jardin d'enfants la Feuillée » chiffre communiqué par l'association

Fonction 6150 : Routes +15'000.- F acquisition d'un petit véhicule pour les agents d'exploitation pour augmenter leur autonomie et achat d'un tablier pour le tracteur tondeuse

Entretien machines : + 4'000.- F service du tracteur prévu

6190.64.33006.90 : - 6'503.- F amortissement de la balayeuse terminé

6290 Transports publics : Subvention mobilité : -2'000.- selon directive commission développement durable.

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2024

R. Florez juge prudent de mettre une somme au budget au cas où le recours contre la gratuité des TPG arriverait à son terme... mais avec 10'000.- il y a assez de marge

C. Fontaine informe de la remise en question de la gratuité des TPG pour les plus jeunes, mais si cela n'aboutit pas, elle propose de revoir ce point de manière plus globale.

P. Revillet propose de maintenir le montant de 10'000.- F au budget et de remonter ce poste à 12'000.- F s'il estime le montant trop juste car il n'a pas le montant dépensé à ce jour en tête. En ce cas, il fera un courriel informatif à tous. **Accepté.**

Fonction 7301 : Gestion des déchets

Levée et transport déchets : + 5'000.-F par prudence par rapport au dépassement de 2023

J.-M. Dunand demande de faire une analyse de ce coût en comparaison de celui des éco-points, coût ramassage vs coût levée

Fonction 7710 : Cimetière

Prestations et services de tiers : + 37'000.- F à 43'500.- F creuse tombes (récurrents au budget 6'500.- F), évacuations de monuments 11'000.- F, arrachages des Laurels 6'000.- F, nouvelle plantation 20'000.- F

Entretien ouvrages génie-civil : + 5'000.- F réfection mur + divers petits travaux

B. Fontaine propose d'identifier un endroit pour la création d'un jardin du souvenir

Fonction 8140 : Améliorations production végétale + 30'000.- F plantations arbres prévues

Fonction 9300 : Péréquation financière intercommunale +1'200.- F

Fonction 9630 :

Immeubles Chavannes : + 16'150.- à 127'000 F, entretien bâtiment, changement des portes palières 45'000.- F, travaux cages d'escalier 25'000.- F

Loyer : - 4'000.- F, départ d'un locataire d'un local, mis à la disposition de l'ORPC (PRU)

Immeubles Ecole : +30'000.- F divers travaux spécialement sur la toiture

9630.02.34310.00 Entretien bâtiment de l'Ecole : + 30'000.- divers travaux

9630.01.44300.00 Loyers biens-fonds PF : -6'000.- le locataire n'étant plus là.

Le Président remercie pour cette présentation et demande s'il y a des questions, car le vote du budget est prévu au prochain CM.

3. Modification des statuts de l'Organisation régionale de la protection civile de la Champagne

N. Hafner lit le DECIDE de la délibération N°3 / 2024 et passe au vote.

La délibération N° 3 /2024 est approuvée par 11 voix Pour et 2 Abstentions.

4. Communications de l'exécutif

L. Weiss informe que plusieurs communes ont demandé que les feux de chantier aux douanes deviennent permanents. Elle aura une réunion le 29 octobre sur ce sujet pour des explications sur la marche à suivre, mais à ce jour, elle répète qu'il faut mettre en avant une raison pour mettre un feu. A suivre donc.

D. Pétris demande si le système de feux plus longs à l'entrée en Suisse, mais aussi pour sortir de Suisse est maintenu, ce que **L. Weiss** confirme. Puis la question est posée si ce système sera appliqué pendant les week-ends ? Réponse prévue le 29.10.24 à la réunion prévue.

N. Hafner rappelle que pour nous, il est important d'avoir des feux clignotants dans les périodes à peu de trafic par ex. le dimanche.

B. Fontaine demande si dans cette réunion, il sera décidé de passer à des feux permanents ou non ? **L. Weiss** informe qu'il est prévu d'expliquer pour chaque douane quelles seront les implications.

N. Hafner ajoute que ces décisions ne passeront pas par un vote du CM, s'agissant de routes cantonales. Il faut donc attendre le 29.10. avant d'envisager ce qu'il serait possible de faire.

R. Florez indique que dès que les vendanges seront terminées, le bus pourra reprendre son chemin habituel avec de nouveaux bus aussi.

M. Fabjan relève qu'avec le bus, nous avons eu un test grandeur nature avec une rue à sens unique et demande s'il y a eu des retours sur cet épisode ? **R. Florez** répond que beaucoup de gens sont très contents.

N. Hafner souligne qu'il ne s'agit pas d'une solution idéale, car dilue les nuisances. La population a donc un avis partagé sur le sujet.

W. Ruckstuhl a pour sa part un avis positif, car avec moins de circulation au Creux-de-Boisset, la circulation est plus fluide et traverser la route est plus sûr, surtout avec les enfants.

N. Hafner pour sa part témoigne que pour la rue du Faubourg, la situation est épouvantable et surtout très dangereuse... A transmettre donc.

C. Fontaine indique n'avoir rien de plus à communiquer.

5. Propositions et questions individuelles

D. Pétris revient sur le Noël des aînés pour confirmer la date du dimanche 15 décembre 24 et rappelle que vous êtes tous conviés aussi avec vos conjoints. N'oubliez pas de confirmer votre présence. Elle ajoute avoir proposé à l'exécutif de faire venir une troupe de théâtre pour des improvisations d'une part, ainsi qu'une revue retraçant les événements marquants de Soral d'autre part. Elle lance donc un appel pour proposer des événements à la troupe.

S. Battiaz informe qu'une séance va être organisée avec le Bureau BCPH pour régler le différend de compréhension entre la volonté de la commission et le travail qu'ils ont proposé.

B. Fontaine demande si le recours a finalement été levé sur le recours contre les 30km/h sur des routes cantonales ? Réponse non.

L. Thévenoz informe que le P+R de Viry est à nouveau un parking à caravanes...

M. Fabjan informe avoir assisté à l'AG de l'association Burkina Faso et fait part des changements intervenus au comité qui comporte 3 personnes. L'association réfléchit à trouver de nouveaux fonds en dehors des communes de la Champagne qui la soutiennent déjà. Un concert sera organisé à Avusy le 17 novembre 2024, ainsi qu'un repas de soutien en 2025, dont le lieu devra encore être confirmé. Pour ceux qui seraient intéressés à s'engager dans cette association, il y a de la place et beaucoup de choses à faire.

Puis, concernant les arbres, elle confirme que l'essentiel du travail sera fait l'an prochain, mais la commission aurait trouvé bien de faire quelques plantations cette année. Un PV de commission a identifié les étapes de ce projet en commençant par la zone autour de la Mairie. Un devis sera proposé pour 2024 et définira les points suivants : où, quand, comment et s'il sera possible de commencer en 2024 déjà ?

P. Revillet explique avoir besoin d'une estimation du coût pour commencer.

C. Fontaine propose de commencer par établir un devis, puis d'examiner si nous avons les fonds et d'agir en fonction. Voir avec la commission + **P. Revillet**.

M. Fabjan revient sur l'extinction de l'éclairage public cantonal dans la commune et le bug de communication pour les habitants et demande où en est-on ?

C. Fontaine confirme que les 3 lampadaires dont il avait été dit qu'ils seraient rallumés ont effectivement été rallumés. Une demande supplémentaire a été faite auprès de M. Hirschi avec réponse favorable.

Mais **D. Pétris** ajoute que plusieurs habitants de la route de Rougemont l'ont informée ce soir que plus aucun lampadaire n'était allumé.

P. Revillet explique que les SI ont demandé à temporiser quelque peu, grouper les demandes, ce afin de rationaliser leurs déplacements...

C. Fontaine ajoute d'expliquer aussi aux habitants la situation, particulièrement notre marge de manœuvre réelle. Elle rappelle la demande faite de récolter au maximum les doléances et de demander aux gens d'écrire à la Mairie en vue du bilan qui devra être fait dans un an.

M. Fabjan tient tout de même à signaler que des habitants ont aussi trouvé l'expérience intéressante, mais aussi dangereuse selon **R. Dunand**. A suivre.

M.-A. Dougoud demande s'il ne serait pas utile d'expliquer pourquoi certains lampadaires restent allumés et d'autres sont éteints.

A l'unanimité il est décidé d'en expliquer les raisons dans la Lettre d'information de l'exécutif du début d'année.

W. Ruckstuhl informe de la séance du comité du jardin d'enfants le 1^{er} octobre qui a précisé qu'il y avait 6 enfants de Laconnex, 13 de Soral et 1 de Confignon.

Début septembre, une comptable a été engagée à temps partiel pour remplir les formulaires fiscaux notamment.

Enfin, le 17 octobre aura lieu l'AG du Jardin d'enfants à 20H30, mais il ne pourra être présent pour raisons professionnelles.

M.-A. Dougoud informe avoir participé à un atelier « Communes et climat » le 19 septembre et a trouvé celui-ci très intéressant. Il a été question de la requalification des priorités dans les préaux et si vous avez de l'intérêt, elle tiendra à disposition les documents fournis.

M. Fabjan informe avoir envoyé un courriel à tous « De l'information à l'action » relatif au développement durable. Plus précisément, comment changer les comportements.

C. Ruchonnet remercie **P. Revillet** pour les documents transmis et demande pourquoi CMNet pour les communes n'est pas utilisé pour le partage des documents ? **P. Revillet** pense que l'on pourrait y songer pour la prochaine législature.

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2024

M. Staub revient sur la proposition de mettre une caméra à la déchetterie pour prévenir les mauvais comportements et explique qu'à Laconnex il y en a une qui donne de bons résultats.

Il est cependant relevé qu'une installation qui marche est compliquée, elle doit être reliée à un serveur, avoir une personne qui regarde les enregistrements, etc, etc... et enfin a un coût assez élevé. Laconnex a peut-être misé sur un effet dissuasif. **Le Président** suggère qu'une commission s'en occupe.

N. Hafner explique avoir été mandaté par la rue du Faubourg pour avoir un radar pédagogique dans le sens de la descente afin d'inciter les conducteurs à rouler moins vite.

P. Revillet est chargé de trouver un emplacement adéquat.

La séance est levée à 20H25.